

*Question présentée par le député :*

*M. Emmanuel Deonna*

*Date de dépôt : 25 mars 2021*

## **Question écrite urgente**

**Quelle est la politique du Conseil d'Etat en matière de tests COVID-19 ?**

Un des aspects principaux du plan de déconfinement présenté par le Conseil fédéral concerne les tests COVID-19. La Confédération prend en charge depuis le 15 mars le coût de tous les tests rapides COVID, y compris ceux réalisés sur des personnes asymptomatiques.

Pour l'instant, la participation globale à cette campagne de tests rapides, en Suisse et à Genève, est peu élevée. Malheureusement, de nombreux apothicaires ne disposeraient pas des capacités logistiques et des ressources humaines suffisantes pour participer à cette campagne de tests.

Au vu de ce qui précède, je remercie vivement le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il voudra bien fournir aux questions suivantes :

- 1) **Quelle place occupent les tests rapides COVID dans la stratégie sanitaire du Conseil d'Etat dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, en regard notamment de la politique de vaccination ?***
- 2) **Le Conseil d'Etat va-t-il prendre des mesures pour permettre à plus de pharmacies de participer à la campagne de tests rapides COVID ?***
- 3) **Les autotests seront-ils bientôt disponibles en Suisse et à Genève ? Si oui, quel est le délai escompté ?***
- 4) **Le Conseil d'Etat envisage-t-il des actions pour rendre le recours aux tests PCR moins onéreux ?***